

Il s'en passe des choses dans et autour des écoles: coup de projecteur sur quelques projets, réalisations ou propositions à mettre en œuvre. Poussez la porte!

DYSLEXIQUE, ET ALORS ?

La dyslexie, nous en avons tous ou presque entendu parler. Elle fait partie du paysage scolaire. Mais qu'en est-il de la prise en compte réelle des difficultés qu'elle provoque pour les quelque 6% de la population scolaire qui en souffrent? *"La dyslexie n'est pas toujours dépitée dès l'apparition des premiers problèmes, explique Marc HASTRAIS, directeur de l'Institut de la Vierge Fidèle à Bruxelles¹, et elle va souvent de pair avec d'autres troubles comme la dyscalculie, la dysorthographe et la difficulté à se situer dans l'espace. Résultat: on trouve, à tous les niveaux, des jeunes qui peinent vraiment en classe et qui se donnent souvent beaucoup de mal pour des résultats plutôt décourageants".*

C'est ce constat qui a poussé plusieurs enseignants, particulièrement sensibles à cette problématique, à prendre la question à bras-le-corps et à mettre en place une série d'initiatives. *"Nous accueillons des élèves venant de l'enseignement néerlandophone, où des mesures d'aide en faveur des dyslexiques existent depuis longtemps, comme y encourage d'ailleurs une directive européenne, explique Anne BUCHKREMER, professeur de néerlandais. Après avoir pris des informations en Flandre, deux enseignantes ont suivi des formations pour en savoir plus et affiner le projet, de manière à aider ces élèves sans les stigmatiser ni en faire des assistés. Une petite équipe coordonne aujourd'hui les initiatives".*

Au début de l'année scolaire, un document est remis aux parents pour expliquer ce qu'est la dyslexie et leur demander de faire savoir si leur enfant rencontre des difficultés qui y sont liées. Mais c'est un spécialiste qui devra poser le diagnostic précis. Ensuite, l'école constitue un dossier pour chaque élève concerné et établit un contrat avec les parents pour un encadrement spécifique du jeune, faisant appel, notamment, à la gestion mentale, pour l'aider à acquérir une bonne méthodologie et lui apprendre à lâcher la pression. Des recommandations sont transmises aux parents ainsi qu'aux enseignants, et les autres élèves sont encouragés à être solidaires. *"Une série de mesures d'aide sont mises en œuvre, précise l'enseignante. En classe, les élèves dyslexiques sont installés au 1^{er} ou au 2^e rang, à côté d'élèves performants en écrit; on demande aux enseignants d'éviter de les faire écrire au tableau, de présenter la matière de manière très structurée et de donner des consignes très claires*

(ce qui profite aussi aux autres élèves), d'autoriser les élèves à réaliser leurs travaux écrits à la maison avec un correcteur d'orthographe ou un logiciel prévu pour la dyslexie, et de scinder le travail dans certains cas (faire une demi-dictée, par exemple). Pour les interrogos et examens, on leur donnera la possibilité de les passer plutôt oralement, ils auront davantage de temps pour les préparer s'ils comportent des documents écrits, les questions leur seront lues, dans certains cas ils pourront utiliser leur calculette, etc."

Et ces mesures portent leurs fruits, surtout quand une relation de confiance s'établit entre le jeune, l'école et sa famille. *"Nous ne pouvons évidemment pas tout faire, conclut le directeur, mais nous sommes prêts à mettre les moyens nécessaires pour améliorer la situation, en ayant en tête la préoccupation d'être au service de tous les jeunes".* ■

MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE

1. www.vf-bxl.be

UN PROJET À FAIRE CONNAITRE? REDACTION@ENTREES-LIBRES.BE

Albert EINSTEIN
lui-même aurait
été dyslexique...